

PRÉFACE

Les limites de la Wallonie sont de nature fort différentes. Alors que les frontières nord et est sont à la fois culturelles et linguistiques – elles se sont fixées au haut moyen âge –, la frontière sud, en revanche, est d'origine politique; elle s'est constituée essentiellement au XVII^e siècle à l'occasion des guerres qui ont marqué le règne de Louis XIV. Mais en tant qu'entité politique, la Wallonie n'existe guère que depuis la révision de la Constitution de 1967-1971, qui a sanctionné la reconnaissance des régions. Jusque-là, à travers l'histoire, les provinces wallonnes n'avaient jamais trouvé d'unité politique. Tantôt, au moyen âge et à l'époque moderne, elles furent morcelées entre diverses principautés laïques et ecclésiastiques qui, sauf exception, n'étaient même pas linguistiquement homogènes. Tantôt elles se fondirent dans des ensembles – la République française, l'Empire et, bien sûr, le royaume des Pays-Bas – dépassant largement le cadre de la Belgique actuelle qui n'est elle-même qu'une création de 1830.

De même qu'il est fallacieux de faire naître comme une nécessité de l'histoire la Belgique des principautés détenues au XV^e siècle par les ducs de Bourgogne, il serait tout aussi abusif de voir dans une seule principauté wallonne le fondement de la Wallonie. Mais la Wallonie telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas non plus un produit du seul hasard. Son histoire exige donc beaucoup de nuances.

Le but de cet ouvrage en cinq volumes *La Wallonie, le Pays et les Hommes*? C'est répondre à deux questions que posait, avec beaucoup de clairvoyance, dès octobre 1946 M.A. ARNOULD, lors de la séance solennelle de rentrée de l'Institut supérieur de commerce de la province de Hainaut à Mons:

1. *Comment se fait-il qu'il y ait aujourd'hui une Wallonie?*
2. *Quels caractères propres, quels apports originaux la Wallonie a-t-elle introduits tout au long de l'histoire, dans cette population hétérogène qui forme la Belgique et où elle est à présent incluse?*

La partie proprement historique comporte deux volumes et s'intitule *Histoire. Économies. Sociétés*(*). Ce titre reflète tout un programme et témoigne du souci qui fut le mien de concevoir une 'histoire de la Wallonie' qui sorte un peu des sentiers battus. Il fallait rompre avec la périodisation habituelle et faire

éclater les barrières qui emprisonnent trop souvent les ouvrages de synthèse et de haute vulgarisation pour les confiner dans les domaines – restreints – de l'histoire politique et militaire. En effet, outre les thèmes traditionnels de l'histoire, sont abordés les problèmes économiques, sociaux, démographiques, l'histoire des mentalités, bref tout ce qui peut concourir à mieux suivre l'évolution de la Wallonie, à mieux comprendre l'existence d'un 'phénomène wallon'. Une place de choix est d'ailleurs réservée au passé récent : près de la moitié du deuxième volume est consacrée à la période postérieure à 1960-61 qui vit se cristalliser la prise de conscience wallonne.

Mais notre propos ne fut jamais de sombrer dans un nationalisme outrancier ou de construire un ouvrage de polémique. Ce qui importa aux auteurs, ce fut de souligner, aux diverses époques de l'histoire, quel fut l'apport – brillant, original parfois, médiocre peut-être à certains moments – de la Wallonie tant des points de vue politique qu'économique, au sein des différents ensembles politiques auxquels elle appartient successivement. Il nous est donc arrivé par conséquent de mettre en lumière, ce qu'on a eu par trop tendance à minimiser jusqu'à ce jour, qu'en certaines grandes circonstances, et en dépit de leur interdépendance économique qui cache parfois des intérêts contradictoires, 'Flandre' et 'Wallonie' ont adopté, globalement bien entendu, des attitudes divergentes.

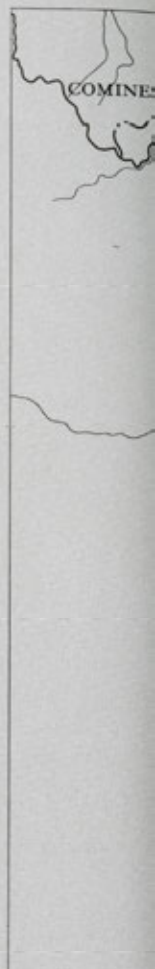
L'exposé est centré sur le territoire compris dans les limites actuelles de la Belgique et situé au sud de la frontière linguistique – donc à l'exclusion de Bruxelles –, sans y comprendre les localités rattachées après la Première Guerre mondiale et réputées de langue allemande. Mais il est bien évident que, pour la compréhension des événements, les auteurs ont été amenés à faire référence à des régions qui, bien qu'extérieures à la Wallonie, n'en appartenaient pas moins anciennement à des entités politiques communes; cette remarque vaut notamment pour le Hainaut français et le Grand-Duché de Luxembourg. Le cadre géographique choisi implique aussi que l'on traite de villes autrefois à prépondérance flamande, mais qui se sont francisées au cours des siècles.

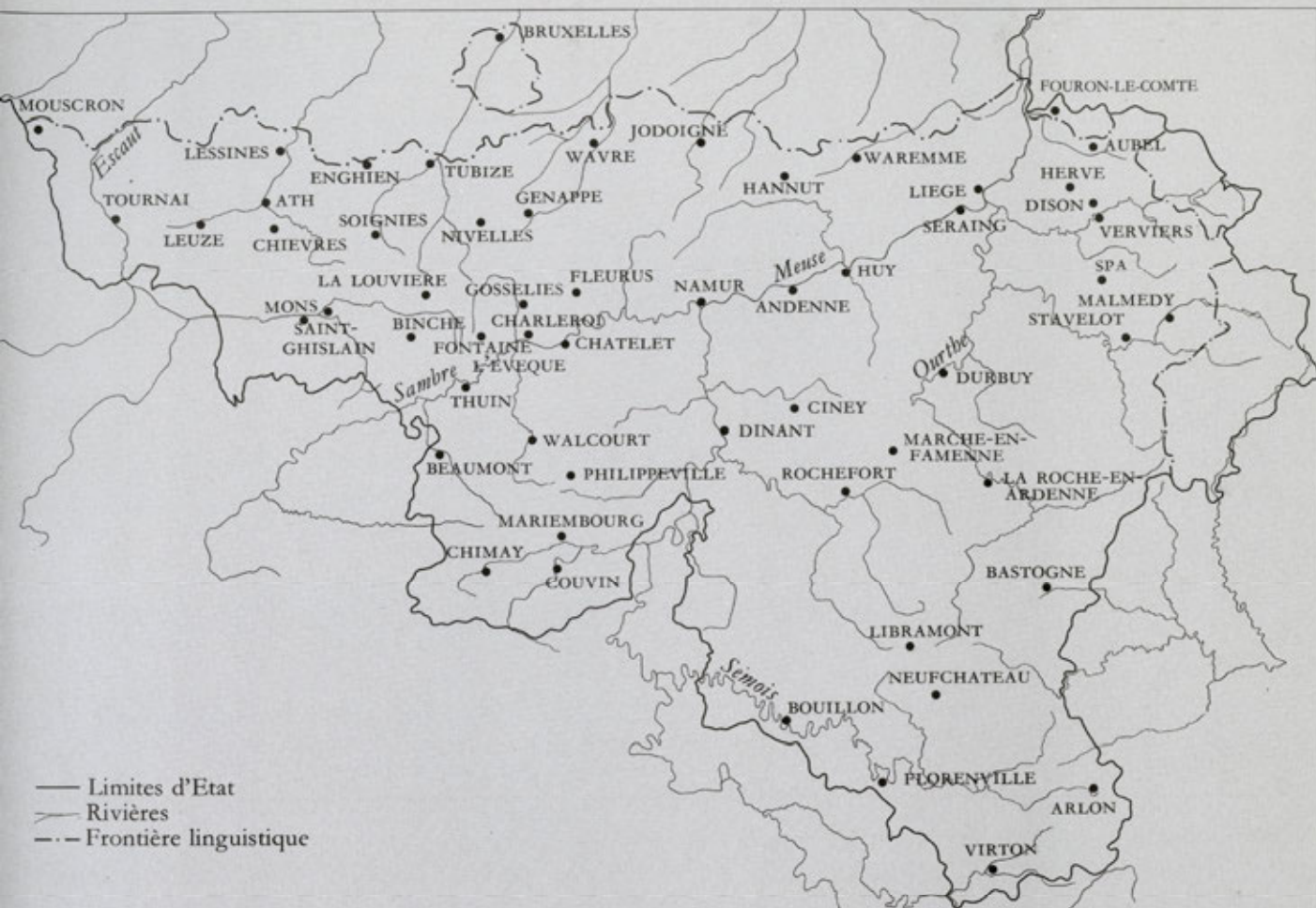
Chaque chapitre est clôturé par une orientation bibliographique; cette bibliographie n'est pas exhaustive; elle constitue un état de la question à partir de l'essentiel de la littérature la plus récente; elle permettra au lecteur de poursuivre des investigations ultérieures plus approfondies. L'ouvrage se termine par une bibliographie générale reprenant les grandes synthèses.

Je désire exprimer ma reconnaissance et celle de l'équipe à tous les organismes étrangers et belges – Archives du Royaume, dépôts des Archives de l'État, Bibliothèque royale, Musées nationaux et communaux – sans le concours desquels il eût été impossible de mener à bonne fin cette entreprise. Enfin, ma gratitude est grande à l'égard de la quarantaine de collaborateurs des deux premiers tomes qui, avec enthousiasme et dynamisme, ont mis leurs compétences au service de ce que nous espérons tous avoir contribué à édifier: la première 'Encyclopédie de la Wallonie'.

HERVÉ HASQUIN

(*) La partie culturelle, intitulée *Lettres. Arts. Culture*, comprendra trois volumes publiés sous la direction scientifique de Rita LEJEUNE avec la collaboration de Jacques STIENNON, Professeurs à l'Université de Liège.







LA VILLE DE NAMUR EN 1575.
Gravure de Arnould Mazius (Namur,
Archives de l'État, Photo Pichonnier).